

sympathies du Gouvernement. Le ministre des Travaux publics a produit une excellente impression dans cette région lorsqu'il a assuré au public de ces trois provinces qu'il serait très heureux de recommander au Gouvernement d'entreprendre ces travaux gigantesques qui, naturellement, entraîneraient une autre dépense de pas moins de \$20,000,000. Je considère cette somme comme étant le minimum de dépense de chacune des grandes entreprises publiques que le Gouvernement a, de temps à autre, promis de faire exécuter. Je remarque aussi dans l'adresse que le Gouvernement a l'intention de faire l'acquisition de tous les embranchements du chemin de fer Intercolonial dans les Provinces maritimes...

L'honorable M. DOMVILLE: Très bien, très bien. C'est parfait.

L'honorable M. LOUGHEED: ... ou de ce qui deviendra des embranchements, mais je parlerai de cela plus tard. Je dois dire que l'acquisition de ces chemins nécessitera une somme très considérable, parce que, dès qu'il s'agit du chemin de fer Intercolonial, le Gouvernement répand ses cadeaux avec profusion. Ce sont là quelques-uns des travaux qui, s'il faut en croire le Gouvernement, seront exécutés dans un avenir peu éloigné ou qui ont déjà été entrepris. Pour mener ces entreprises à bonne fin, nous avons un revenu qui, durant le dernier exercice financier, s'est élevé en chiffres ronds à \$85,000,000. Les honorables sénateurs peuvent en conséquence se rendre bien compte du fait que notre dette va augmenter considérablement dans un avenir peu éloigné, si le Gouvernement persiste à faire exécuter les immenses entreprises qu'il s'est déjà déclaré prêt à faire exécuter. Nous ne devons pas oublier le fait que les charges fixes sur cette dette devront nécessairement avant peu, absorber une partie très considérable de notre revenu. Il me semble que le Gouvernement est arrivé à une phase où le Dominion en général lui accorde un appui tellement solide qu'il peut, en toute sûreté, sans craindre de perdre cet appui, exercer une vigilante surveillance et protéger le revenu public mieux qu'il ne l'a fait. Je puis dire sans crainte de me tromper que le peuple du Canada ne reçoit pas la pleine valeur

Hon. M. LOUGHEED.

de l'argent dépensé. Je suis convaincu qu'il y a beaucoup de vrai dans la déclaration faite par un membre de la récente commission royale à l'effet que l'on gaspille annuellement pas moins de dix millions de piastres par année dans la confédération canadienne par suite du carottage pratiqué par les entrepreneurs, faiseurs et flibustiers qui vivent aux dépens de la caisse publique. Si les honorables sénateurs veulent examiner les enquêtes qui ont été faites devant le comité des comptes publics durant les trois ou quatre dernières sessions, ils admettront qu'il a été prouvé hors de tout doute que les entrepreneurs ont retiré de 10 à 50 pour 100 en sus de la valeur qui a été fournie au Gouvernement. Je ne suis pas prêt à dire que cette déclaration, qui a été faite par un gentleman haut placé dans les cercles financiers, qui est un ami du parti libéral, ait été le moins du monde exagérée. Ceci absorbera environ 10 pour 100 des revenus du pays. Je me suis souvent demandé s'il ne viendra pas un temps où le premier ministre actuel du Dominion fera comme a fait l'un de ses prédécesseurs, feu l'honorable Alexander Mackenzie, qui s'asseyait les bras croisés pour protéger le coffre public contre les flibustiers qui menaçaient de le mettre au pillage, les flibustiers étant, d'après l'interprétation même de M. Mackenzie, les amis du gouvernement. Il y a une autre question sur laquelle l'adresse appelle l'attention, savoir, l'adoption du traité français. Je ne suis pas de ceux qui s'effraient du fait que le tarif américain, qui entre en vigueur cette année, menace d'imposer le maximum des droits sur les marchandises canadiennes. Mais l'adoption du traité français au moment actuel, par le parlement du Canada, aura certainement pour effet de rendre plus intense le sentiment qui prévaut dans certains cercles aux Etats-Unis à l'effet que le gouvernement américain devrait imposer au Canada le tarif maximum de 25 pour 100.

Vu que nous importons de France environ quatre fois plus de marchandises que la France n'en achète chez nous, je ne suis pas prêt à dire qu'avant la ratification de ce traité notre Gouvernement devra faire preuve de beaucoup de diplomatie et de sens politique afin que nous n'ayons pas à souffrir plus qu'il n'est nécessaire des con-